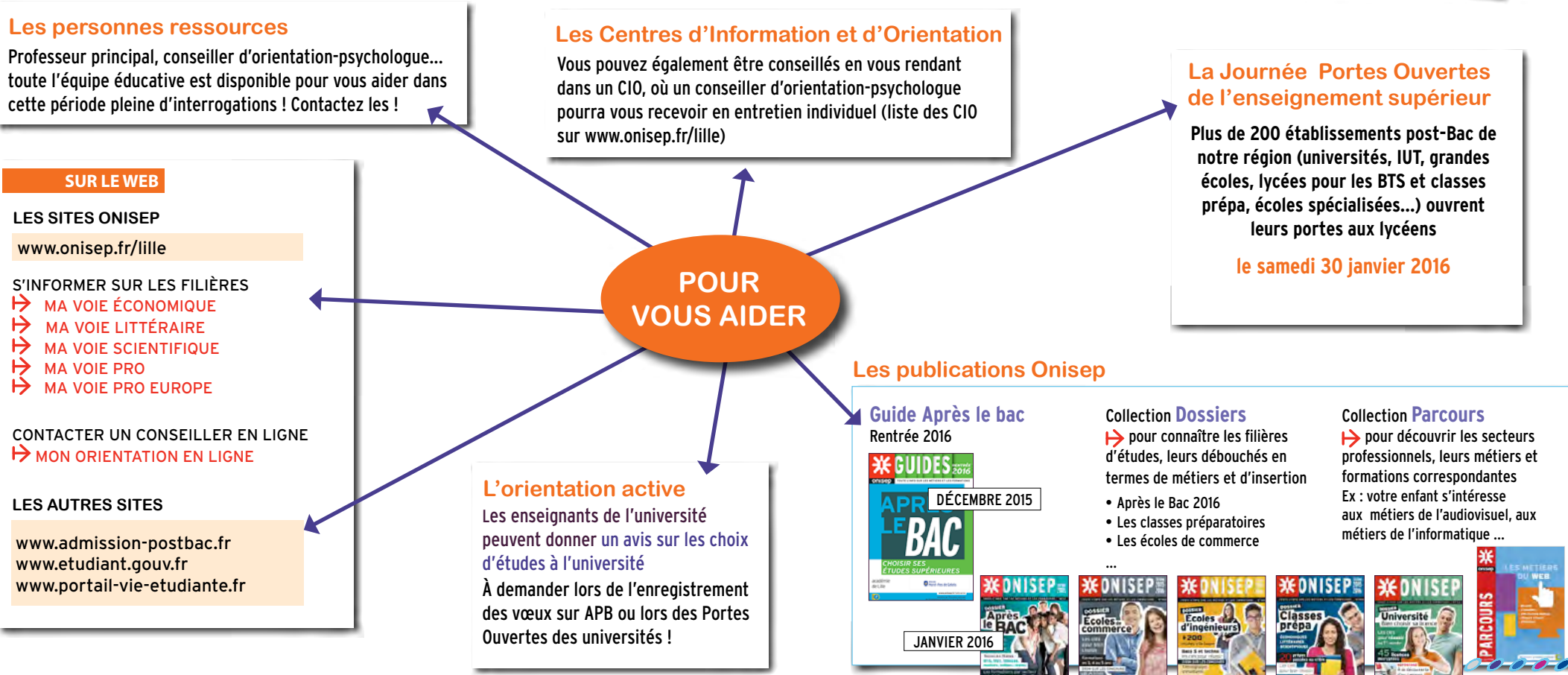




L'après BAC, ça se prépare !

En Terminale, les lycéens sont mobilisés par la préparation du bac. Mais pas question d'attendre les résultats pour faire les choix d'orientation !

S'informer pour construire un projet qui correspond à votre enfant





Postuler dans le supérieur

Un impératif : respecter les dates indiquées !

2 possibilités :

BOURSES ? LOGEMENT ?

À PARTIR DU 15 JANVIER 2016

constituer son dossier en ligne
sur www.crous-lille.fr

1 La formation visée fait partie du portail Admission Post-Bac

L'inscription sur le portail Admission Post-Bac est **incontournable** pour intégrer la **plupart des formations de l'enseignement supérieur** (BTS, DUT, Licences, PACES, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, écoles d'art...)

4 obligations :

- disposer de son numéro INE et d'une adresse mél valide (jusqu'au 9 septembre 2016)
- se connecter aux dates clés sur www.admission-postbac.fr
- respecter les différentes étapes du calendrier
- ne pas perdre son numéro de dossier ni son code confidentiel

des questions ?

Cliquez sur l'onglet «Contact» sur le portail APB et le Service Académique d'Information et d'Orientation répondra à toutes vos questions liées à la procédure

Les grandes étapes sur www.admission-postbac.fr

OUVERTURE DU SITE LE 1^{ER} DÉCEMBRE

S'INFORMER

à partir du 1^{er} décembre

consulter les formations proposées dans APB

Retrouvez des infos sur les formations, les sites des lycées et écoles, les journées portes ouvertes
Lisez le guide du candidat (téléchargeable sur le site APB)

POSTULER

20 janvier au 20 mars

enregistrer ses vœux sur APB

Passé le 20 mars, aucun nouveau vœu ne pourra être enregistré !

CONFIRMER

jusqu'au 2 avril

confirmer ses vœux constituer et envoyer ses dossiers si nécessaire

NE RESTEZ PAS AVEC DES QUESTIONS SANS RÉPONSE, RAPPROCHEZ VOUS DES PROFESSIONNELS !

SUIVRE

jusqu'au 31 mai

hiérarchiser ses vœux et suivre ses dossiers

Le classement des vœux est primordial car votre fils/fille n'aura pas une réponse pour chacun de ses vœux : une seule proposition lui sera faite, la mieux placée possible dans sa liste de vœux

RÉPONDRE

8 juin

consulter la proposition d'admission et répondre

Il est impératif de se connecter le 8 juin à partir de 14 h (1^{re} phase d'admission).
Votre fils / fille aura 5 jours pour répondre ; à défaut il (elle) sera considéré(e) comme démissionnaire
et, si nécessaire :
2^e phase : 23 juin à partir de 14 h
3^e phase : 14 juillet à partir de 14 h

Procédure complémentaire

24 juin au 9 septembre

Si votre fils/fille n'a reçu aucune proposition ou n'a pas fait de vœu, une Procédure Complémentaire se déroulera du 24 juin au 9 septembre
Attention : seules les places restées vacantes lui seront proposées !

2 La formation visée est hors portail Admission Post-Bac, elle relève d'une procédure spécifique

Toutes les formations qui ne figurent pas sur APB sont concernées (écoles paramédicales et sociales, instituts d'études politiques, la PACES de l'université Catholique de Lille...). Les inscriptions à ces formations se font à des dates variables.

Il faut s'adresser directement aux écoles pour se porter candidat et finaliser son inscription.

S'INSCRIRE

N'oubliez pas la dernière étape : l'inscription dans la formation